

Les infos de la paroisse

UNE CATÉCHÈSE « EN FAMILLE » ?

La paroisse se lance dans une proposition renouvelée de la catéchèse.

Ces dernières années, les enfants de ce qu'on appelle le « cycle 3 » (CE2, CM1 et CM2) étaient catéchisés au sein de nos écoles catholiques ainsi que sur la paroisse (pour les enfants scolarisés dans le public).

Devant les petits effectifs et la difficulté à trouver des catéchistes, nous avons fait le choix de changer de stratégie.

Nous avons consulté, en décembre, le service diocésain de la catéchèse. Dans les prochaines semaines, nous serons en capacité de proposer, sur le temps du dimanche matin, une fois par mois, non seulement la catéchèse pour les 8-11 ans, mais aussi un éveil à la foi pour les 3-7 ans (encadré par quelques adolescents), une préparation aux sacrements de baptême ou de la première communion pour les enfants d'âge scolaire, et même l'accompagnement des parents.

Il s'agit d'une catéchèse familiale : tout en cherchant à répondre aux besoins spécifiques à chaque âge, le prêtre et l'équipe d'encadrement nouvellement constituée (ou en cours de construction) auront le souci de servir les besoins de la famille tout entière, sur une seule et même matinée.

Pourquoi le dimanche ?

Force est de constater que si nous voulons toucher toute la famille, le dimanche répond assez bien à cet objectif,

favorisant de surcroît la mise en lien avec la communauté chrétienne qui se rassemble pour le repas de l'eucharistie.

Rappelons ici — pour autant que cela soit nécessaire — que chaque famille est le premier responsable de l'éducation chrétienne de ses membres, et que nous (la paroisse, l'école) les servons dans cette tâche par les moyens que nous pouvons mettre à leur disposition. Ce « KT en famille » fait partie de ces moyens.

Merci de prier pour la fécondité de cette initiative et de prier pour les familles présentes sur notre territoire paroissial.

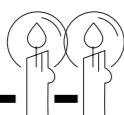
La première rencontre a été fixée au dimanche 25 janvier, à 9h15 dans l'église de Batz-sur-Mer.

Nous recommandons aux familles intéressées par cette proposition, de se rapprocher de la Coordinatrice Pastorale Paroissiale :

Nathalie Pérocheau
coordination@saintyvesdlcs44.org
ou 06 33 24 14 22



Nos peines



BATZ-SUR-MER

- Berthe Bompoil, 93 ans
- Augustine David, 96 ans
- Annick Pichon, 92 ans
- Gérard Wibaux 99 ans

LE CROISIC

- Yvette Bailleul, 90 ans
- Michel Gabe, 89 ans
- Marguerite Le Drian, 91 ans

LE POULIGUEN

- Monique Canu, 78 ans
- Aymeric Drouan, 92 ans
- Madeleine Hermann, 100 ans
- Lucette Loday, 91 ans
- Myriam Moreau, 80 ans
- Marie Trémelot, 82 ans

CANTIQUE DE SYMÉON

Maintenant, ô Maître souverain,

tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole.
Car mes yeux ont vu le Salut que tu préparais à la face des peuples, lumière qui se révèle aux nations et donne gloire à ton peuple Israël.

Gloire au Père, et au Fils et au Saint Esprit,
pour les siècles des siècles.

Amen.

Ton visage me surprend en chemin, Jésus,
il me convoque à la fête des lumières.

Tu m'apprends à te regarder comme Syméon,
pour que je puisse m'en aller dans ta paix.

Il y a si peu de distance entre nous, lorsque tu marches avec moi.
J'avance d'un pas léger vers ta lumière qui veut envahir ton Église.

La promesse des prophètes s'est accomplie,
tu es l'Emmanuel, Dieu-fait-chemin-pour-nous.

À qui irais-je avec mes frères et sœurs ?

Tu as les paroles de la vie éternelle.

Fais-nous reposer en ton éternelle enfance,
pour que nous nous endormions dans ton sourire.

LES MESSES DU DIMANCHE

	Batz-sur-Mer	Le Pouliguen	Le Croisic
25 janvier	10h30		Samedi 18h30
1 ^{er} février	10h30	Samedi 18h30	
8 février	10h30		Samedi 18h30
15 février	10h30	Samedi 18h30	9h
22 février	10h30	9h	Samedi 18h30
1 ^{er} mars	10h30	Samedi 18h30	9h

CHAPELET

À Batz-sur-Mer

- Mardi à 17h30

Au Croisic :

- Mercredi à 18h

Au Pouliguen :

- Mercredi après la messe de 9h

CONFÉSSIONS

Au Pouliguen :

- Mercredi de 7h à 8h30 pendant l'adoration

Au Pouliguen et au Croisic :

- Vendredi de 9h à 17h au Centre Saint-Jean-de-Dieu
 - Samedi de 17h30 à 18h15 avant la messe
- On peut aussi prendre rendez-vous avec un prêtre (lors d'une messe par exemple)

Pour contacter le Père Rémy Crochu :

responsable@saintyvesdlcs44.org
06 10 90 67 18

ACCUEILS PAROISSIAUX

Batz-sur-Mer : Presbytère (6 rue Maupertuis) **mardi et jeudi** de 10h à 12h - 02 40 23 90 22

Le Croisic : Maison paroissiale (8 rue de l'Eglise) **du mardi au samedi** de 10h30 à 12h - 09 82 20 29 23

Le Pouliguen : Presbytère (1 rue Abbé Guinel) **du mardi au samedi** de 10h à 12h - 02 40 42 17 81



Plein VENT !

BATZ-SUR-MER - LE CROISIC - LE POULIGUEN

L'édito

ON NE PREND PAS SOIN DE LA VIE EN DONNANT LA MORT

Extraits de la lettre des évêques du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France (CEF), 15 janvier 2026.

Dès lors, une question s'impose : pourquoi une nouvelle loi ? Si l'**« on meurt mal en France »**, comme on l'entend parfois, ce n'est pas parce que l'administration d'une substance létale aux patients n'est pas encore autorisée, mais parce que la loi existante est insuffisamment appliquée et que l'accès aux soins palliatifs demeure très inégal sur le territoire national. (...) Présenter l'euthanasie et le suicide assisté comme des actes de soin brouille gravement les repères éthiques. (...) On ne prend pas soin de la vie en donnant la mort.

(...) Depuis plus de vingt-cinq ans, la France a fait un choix singulier et précieux : refuser à la fois l'acharnement déraisonnable et la mort provoquée, en affirmant à la fois le droit de ne pas souffrir et le devoir d'accompagner la vie jusqu'au bout. Les lois successives, jusqu'à la loi Claeys-Leonetti et, aujourd'hui, la nouvelle loi en cours d'élaboration pour l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs, dessinent une « voie française » cohérente, reconnée, fondée sur le développement de la culture palliative, la prise en compte de la parole du patient, les directives anticipées et la possibilité de la sédatrice profonde et continue, non pour donner la mort mais pour soulager la douleur.

Les soins palliatifs sont l'unique bonne réponse aux situations éprouvantes de la fin de vie et nous exprimons ici notre reconnaissance aux élus qui, par leur vote, soutiennent l'actuelle proposition de loi pour l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs.

(...) Car même derrière une demande de mort, c'est souvent le désir de vivre qui se dit. Pour permettre à tous d'accéder aux soins palliatifs, l'Église, qui est déjà présente dans le monde hospitalier et la pratique des soins, est prête à apporter sa contribution au développement de la culture palliative, en intensifiant son engagement sur le sujet.

(...) Au-delà de « l'aide à mourir », c'est la question du sens de la vie, de la souffrance et de la mort qui se pose à nous. (...) (Mais,) l'inquiétude humaine aux confins de la mort est-elle une absurdité à effacer ou une condition de notre existence, à soulager et à accompagner ? (...)



Ménage dans les églises

- Le 28 janvier à partir de 8h30 à Batz-sur-Mer
- Le 4 février à 10h au Croisic

Les messes du 24 janvier au 8 février

Lorsqu'aucune intention n'est indiquée, la messe est célébrée pour les vivants et défunt de notre paroisse.

Merci de bien vouloir déposer vos intentions pour le prochain bulletin (qui ira du 7 au 22 février) avant le 31 janvier 2026.

3^e dimanche du temps ordinaire

SAMEDI 24 JANVIER

Messe anticipée du dimanche

• 18h30 au Croisic :

Marcel Barbé / Jeannine Demé / Pierrer Coïc / Patrick Grapin / Jean-Paul Morreau / Familles Hérin-Rivière / Chantal Le Pape / Hacik Sehikyan / Patrick Trouvé

DIMANCHE 25 JANVIER

Dimanche de la Parole de Dieu - Journée mondiale des lépreux

• 10h30 à Batz-sur-Mer :

Thérèse-Anne Aubry-Hardy / Christian-Yvon Boyer / Marie-Thérèse Gourbil / Marcel & Madeleine Le Hein / Myriam Moreau / Famille Charles Nicol / Gwenaël Rio

MARDI 27 JANVIER

• 18h30 à Batz-sur-Mer

Vêpres chantées
20 minutes avant la messe

MERCREDI 28 JANVIER

Saint Thomas d'Aquin

• 9h au Pouliguen :

Karine Coëlo, les vivants et les défunt de sa famille / Alexandra Dodin / Pierrette Lestrat

JEUDI 29 JANVIER

- 9h au Croisic, chapelle du Crucifix
- 14h30 à l'hôpital du Croisic (réservée aux résidents)

VENDREDI 30 JANVIER

- 18h30 au Pouliguen



4^e dimanche du temps ordinaire

SAMEDI 31 JANVIER

Messe anticipée du dimanche

Saint Jean Bosco

• 18h30 au Pouliguen :

Sœur Dominique / Christian Guillard

DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER

• 10h30 à Batz-sur-Mer :

Gérard Boufray / Famille Daniel-Moreau-Mossard / Thérèse-Anne Hardy-Aubry / Henri La Brousse / Yves Le Gars / Myriam Moreau / Gwenaël Rio

LUNDI 2 FÉVRIER

• 18h30 à Batz-sur-Mer

Présentation de Jésus au temple

MARDI 3 FÉVRIER

• 18h30 à Batz-sur-Mer :

Anniversaire Jean-François Roncin et famille

Vêpres chantées

20 minutes avant la messe

MERCREDI 4 FÉVRIER

- 9h au Pouliguen : Pierrette Lestrat

JEUDI 5 FÉVRIER

- 9h au Croisic
- Laudes chantées
- 20 minutes avant la messe

VENDREDI 6 FÉVRIER

- 18h30 au Pouliguen

5^e dimanche du temps ordinaire

SAMEDI 7 FÉVRIER

Messe anticipée du dimanche

• 18h30 au Croisic :

Renée et Victor Alix / Famille Alix Barbier / Marie-Louise Barbier et Jeanne Lamoureux / André-Claudia Berthelot / Colette Bouché / Nicole Boutru / Cécile Cabaussel / Daniel Fernandes / Frère Franciszek Caputa de l'ordre de saint Jean de Dieu / Famille Charles / Josiane Duchateau / Margueritte et André Lafond / Marie Thérèse Jaquolin et Hélène de Tarley / Simon Le Cossec / Henri Martin / Raymond et Germaine Pincemaille

DIMANCHE 8 FÉVRIER

Journée mondiale de prière contre la traite des personnes

• 10h30 à Batz-sur-Mer :

Denise Bontemps / Christian Yves Boyer / Henri Labrousse / Raymond Legeay / Annick Mahé / Myriam Moreau / Marie-Thérèse Rebillard

UN OUI DE TOUS LES JOURS

Depuis mon adolescence, j'étais en recherche de Dieu, ainsi que d'un sens à ma vie.

Ma véritable rencontre avec le Seigneur s'est faite lorsque j'avais vingt ans ; dès ce moment-là, je me suis engagé dans un groupe de prières catholique et bien sûr en paroisse.

J'étais à cette époque employé à la SNCF ; même si j'aimais mon travail, un désir de servir les plus pauvres et les personnes malades se faisait de plus en plus grand ; c'est dans ce but que je décidai de me rendre en pèlerinage à Lourdes comme « brancardier » chaque année et aussi comme bénévole à l'APF (Association des paralysés de France), mais je me sentais appelé à un autre chemin que je ne percevais pas encore.

En ce qui concerne ma vie de foi et de prière, j'étais accompagné par un prêtre et quelques membres du groupe de prières auquel je participais. Dès que j'appris l'existence de l'Ordre Hospitalier qui sert les plus pauvres à la suite de saint Jean de Dieu, je compris immédiatement que c'était là que le Seigneur m'appelait (c'était comme une évidence).

Sans plus attendre, je fis ma demande pour entrer dans l'Ordre. Aussitôt cette décision prise, une paix profonde m'envahit et tout d'un coup, ma vie prenait tout son sens, par le don de moi-même au service des autres et de la communauté des frères. J'étais heureux comme jamais je ne l'avais été de pouvoir enfin me donner totalement au Seigneur dans la vie religieuse hospitalière.

Actuellement, je suis à la communauté du Croisic (composée de trois religieux) au service de personnes porteuses de handicaps moteurs, principalement par l'animation spirituelle, l'aumônerie, l'aide aux repas des résidents.

Avoir quitté mon emploi, mes amis, pour me donner chaque jour au Seigneur à travers le service des autres m'apporte chaque jour épanouissement et joie profonde à la suite de Saint Jean de Dieu, bien que la vie consacrée ne soit pas un « long fleuve tranquille » ; mais les difficultés passagères sont peu de chose, comparées à ce que je reçois à chaque « oui » rendu au Christ chaque jour.

Frère Jean-Marie Gérardin

LE 2 FÉVRIER, L'ÉGLISE CÉLÈBRE

LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE

C'est également la fête de la Chandeleur où il est d'usage de manger des crêpes.

Mais, quelle est l'origine de cette dernière fête du cycle de Noël, et que célèbre la Chandeleur ?

Dans la Rome antique, en février, il était coutume de célébrer la festa candelarum, la fête des chandelles. En effet, après avoir fêté le solstice d'hiver en décembre avec la fête du Sol Invictus (qui est ensuite devenu Noël), la fête des chandelles célébrait le retour de la lumière et des temps plus cléments.

Pendant ce jour de fête populaire, on pouvait voir des processions de torches dans les rues romaines. Les participants célébraient ainsi la fin de l'hiver. A la fin du Ve siècle, le pape Gélose 1er décide de christianiser la fête des chandelles païenne et organise des processions aux chandelles, revisitées dans une symbolique chrétienne. Il se saisit ainsi du symbole de la lumière et décrète le 2 février fête de la Présentation de Jésus au Temple car il est « la lumière du monde » (Jean 8:12-19). Cela représente la clôture d'un cycle

de quarante jours après Noël qui s'inscrit dans une tradition juive : « Quand fut accompli le temps prescrit par la loi de Moïse pour la purification, les parents de Jésus l'amènèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur » (Luc 2:22).

C'est aussi le jour des crêpes : une tradition rapporte que le pape Gélose aurait fait distribuer de petites galettes de blé aux pèlerins arrivant ce jour-là à Rome ; une autre dit que les paysans avaient pris pour habitude de cuisiner des crêpes avec la farine qui leur restait de l'année passée. Avec leur forme ronde et leur couleur dorée, les crêpes symbolisaient la lumière, le soleil et donc le retour des beaux jours.

Marie-Françoise Ricordel

QUI ÉTAIT SAINT THOMAS D'AQUIN FÊTÉ LE 28 JANVIER ?

Thomas d'Aquin est un saint « prodige », tant par ses connaissances que par sa contemplation du Mystère de Dieu et de sa « sublime vérité ».

Thomas naquit près d'Aquino (d'où son nom) dans le royaume de Naples en 1225. Il commence sa formation religieuse à l'abbaye du Mont Cassin, il suit des études à l'université de Naples, puis entre dans l'Ordre de saint Dominique, malgré la très vive opposition de sa famille. Thomas fera trois séjours de formation à Paris mais c'est à Cologne qu'il se met sous la direction de Maître Albert le Grand. Il mène une vie ardente, remplie par la prière, la recherche intellectuelle, la fidélité, l'enseignement et la prédication. En ce XII^e siècle bouillonnant d'idées nouvelles, on venait de redécouvrir la pensée d'Aristote. Cette doctrine, de par son rationalisme, semblait incompatible aux yeux de l'Eglise et de l'Université - avec la foi chrétienne et avec la théologie « en vogue » qui était d'inspiration augustinienne. L'audace de saint Thomas fut de réaliser une synthèse équilibrée entre la pensée d'Aristote et la théologie de saint Augustin.

En ses diverses « sommes », Thomas d'Aquin nous a laissé une œuvre gigantesque qui demeure l'un des sommets de l'esprit humain.

Logicien, philosophe et théologien, son savoir embrasse toute la culture de son époque. Celui que l'Eglise, d'abord méfiante, saluera du titre de « Docteur angélique » est-il dépassé aujourd'hui ? Au XX^e siècle, des penseurs comme Étienne Gilson et Jacques Maritain ont prouvé le contraire.

Saint Thomas d'Aquin a réalisé, en sa vie chrétienne et culturelle, l'harmonie entre la foi et la raison. Ce qu'on a appelé le « Thomisme » demeure l'une des avancées majeures de la pensée.

Un tel génie aurait pu avoir la « grosse tête », mais Thomas d'Aquin fut d'abord un homme de foi et de prière, un fils et un frère de saint Dominique, consacré comme lui à la contemplation de la Vérité divine pour en communiquer les fruits de lumière.

Il termina sa vie le 7 mars 1274, à l'abbaye de Fossa Nova (Italie), alors qu'il faisait route, comme théologien, vers le 2^e Concile de Lyon.

Canonisé en 1323, il est proclamé docteur de l'Eglise en 1567.

Extraits d'un article du Jour du Seigneur

Vous pouvez faire un don (déductible des impôts, éligible au reçu fiscal) :

- Par chèque à l'ordre de : Association Diocésaine de Nantes, à adresser au Service des pèlerinages, 7 chemin de la Censive du Tertre, 44300 Nantes
- En ligne, en flashant ce QR Code :



Merci de tout cœur pour votre soutien, votre don, même minime, sera un formidable cadeau pour un jeune !

Un nombre de places limité est prévu pour notre paroisse. Il y a lieu de s'inscrire très rapidement (clôture des inscriptions au 7 février). Des bulletins d'inscription seront disponibles dans les trois églises et devront être déposés ou envoyés au presbytère du Pouliguen, 1 rue de l'Abbé Guinel uniquement.